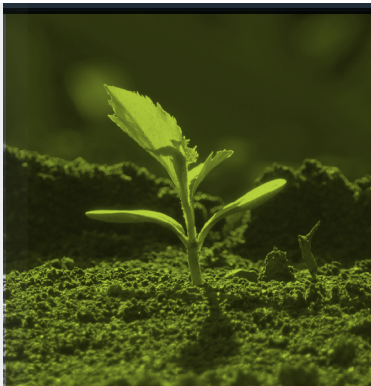




PROGRAMME  
**Climat municipalités**  
PHASE 2



espace  
saint-luc

VILLE DE  
**Magog**



Crédit photo : Ville de Magog

## Ville de Magog

Située au centre de la MRC de Memphrémagog en Estrie, la ville de Magog jouit d'une vitalité économique importante et d'une croissance soutenue de sa population, qui compte 27 200 habitants. Elle est reconnue pour son dynamisme en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Grâce au financement offert dans le cadre de la phase 1 du programme Climat municipalités, la Ville a pu réaliser un inventaire de ses gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action pour les réduire. De plus, elle s'est dotée d'un Plan stratégique de la communauté 2012-2030, d'un Plan directeur des parcs et espaces verts, d'une Politique familles et aînés et d'un plan d'action en la matière. Elle est d'ailleurs reconnue comme municipalité amie des aînés (MADA) depuis 2018. La Ville est aussi active en matière de revitalisation urbaine et elle est très bien positionnée pour réaliser des projets visant une résilience accrue de ses citoyens aux effets des changements climatiques par le biais de nouvelles infrastructures vertes.

### Projet

#### Espaces verts de fraîcheur au cœur de Magog

##### Résumé

Le projet pilote couvre une surface d'environ 22 000 m<sup>2</sup> (environ deux hectares) et s'inscrit dans une vision de revitalisation du quartier. Il vise une zone très urbanisée adjacente au parc Maurice-Théroux et située dans un secteur défavorisé de la ville. Cette initiative consiste à transformer une vaste zone d'îlots de chaleur dans le secteur est de la ville de Magog en espace de fraîcheur abondamment planté, avec un grand pourcentage de canopée. Cet espace-tampon permettra la régulation des eaux de ruissellement et la réintroduction de la biodiversité en milieu urbain, en plus d'être propice à la production maraîchère. L'aménagement d'un parc pilote est également prévu pour démontrer le potentiel de résilience des communautés. Globalement, l'objectif du projet est de démontrer que des activités visant un niveau d'adaptation et de résilience accrues face à l'intensité croissante des changements

climatiques peuvent s'arrimer à une démarche proactive axée sur le vieillissement actif. Parmi les activités prévues, citons :

- la plantation de 150 arbres et de 1 500 m<sup>2</sup> de massifs arbustifs ainsi que l'ajout de vivaces et de gazon;
- l'installation de mobilier urbain convivial pour les aînés;
- l'aménagement d'un bassin de rétention et de fossés peu profonds (noues);
- l'ajout de bacs de culture pour le jardinage;
- l'animation du lieu par le biais d'ateliers éducatifs et des activités d'insertion sociale par le biais du jardinage.

### Saviez-vous que?

Le programme Municipalités amies des aînés vise à encourager le vieillissement actif des aînés au sein de leur communauté. Plus de 967 municipalités et MRC dans 17 régions du Québec ont entrepris les démarches pour obtenir cette reconnaissance. Ces démarches s'appuient sur neuf principes que vous découvrirez [ici](#).

### Principaux partenaires :

- Centre universitaire de formation en environnement et développement durable de l'Université de Sherbrooke
- Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke
- Centre d'écoinitiatives populaires
- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées - Section Memphrémagog

### Aide financière accordée

660 755 \$ sur 883 565 \$

### Durée

2020-2022

### Pour en savoir plus

Josiane K Pouliot,  
coordonnatrice division Environnement  
[j.pouliot@ville.magog.qc.ca](mailto:j.pouliot@ville.magog.qc.ca)

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Climat municipalités - Phase 2 et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.